

André BONVALOT  
7 rue Lieutenant Duchaillet  
25000 BESANCON  
tel 03 81 50 38 23  
ou 06 82 24 35 51

Besançon le 10 juin 2010

Monsieur le Maire,

Suite à la réunion de janvier 2010 au sujet de la ligne de liaison entre Besançon et la gare d'Auxon, Madame Nicole WEINMAN m'a invité à la rencontrer pour évoquer les difficultés de circulation dans la rue du Lieutenant Duchaillet. J'ai souhaité attendre la fin des travaux de l'école Duchaillet pour effectuer cette démarche (\*).

La rue du Lieutenant Duchaillet est devenue depuis 15 ans que je l'habite, très passante. Elle est le contournement des difficultés de la rue de Belfort. Elle sert aussi de liaison entre la rue du Chasnot et la rue des Cras du fait de "l'obstruction" du lien entre la rue Trémolières et la rue du Professeur Georges devenu passage piéton dans les années 80. Par ailleurs, le lien qui était également envisageable entre la rue Ledoux et la rue des Cras ( à côté du garage Péclier ) a été bloqué par des constructions dans les années 70. Enfin , la réalisation de la route entre les ponts du Chasnot et le pont des Cras, le long de la voie ferrée, est provisoirement suspendue ...

Pour toutes ces raisons, l'axe rue Ledoux - rue Duchaillet est, sans aménagement particulier depuis longtemps, une traversante où la circulation est souvent dense aux heures de pointe, compliquée par la présence de riverains ( stationnement, accès à leur propriété ... ). Par contre, en heures creuses, malgré la limitation à 30 km/h ( panneaux peu visibles ) et la présence d'un ralentisseur, certains automobilistes prennent des libertés avec le code de la route.

Certes, le nombre d'accidents reste limité mais il y a un réel problème de sécurité au niveau de l'école Duchaillet et aux extrémités de la rue, côté de la rue Paul Bert et côté rue Ledoux, où il est fréquent de se retrouver face à une voiture circulant largement au milieu de la chaussée dans le virage ou l'intersection. Les comportements des conducteurs qui l'empruntent sont de plus en plus agressifs. Je pense qu'il faut prendre des mesures simples mais contraignantes pour réduire l'allure de beaucoup de véhicules.

L'idéal serait, je pense, d'instaurer un sens unique ( rue Ledoux vers rue Paul Bert ) avec des chicanes et la matérialisation du stationnement côté pair. Aux extrémités de la rue, une invitation à réduire sa vitesse pourrait être réalisée avec un marquage au sol du milieu de la chaussée et une matérialisation légère mais réelle avec des bites en plastique par exemple.

La solution pourrait être aussi, à l'instar de ce qui a été fait rue de la Corvée ou rue des Géraniums ( qui étaient aussi fréquentée que notre rue ), de mettre en place des chicanes.

Ces quelques propositions sont faites dans un but constructif et je compte sur votre action pour que les décisions prises soient faites pour garantir la sécurité des usagers de notre rue. Je suis à votre disposition si vous souhaitez m'associer à votre réflexion.

Recevez, Monsieur le Maire, mes très cordiales salutations.

André BONVALOT

**A l'intention de Madame Nicole WEINMAN  
adjointe au Maire de Besançon.**

*(\*) J'ai signalé oralement au responsable du chantier et aux chauffeurs du maçon que le grillage du chemin qui longe ma propriété avait été endommagé par la passage des camions. A ce jour, rien n'a été remis en état.*